PRESTATION Groupe Cegara

Aide à la relance des exploitations agricoles

Objectifs

- Être accompagné lorsque **votre exploitation est en difficulté**
- Être appuyé lors de la constitution du dossier et recueillir des informations sur le dispositif (aide au plan de restructuration et au suivi)



Comment ?

- Nous nous rencontrons sur l'exploitation afin de connaître la situation de votre exploitation
- Nous élaborons un **audit**, détaillant :
 - Les causes des difficultés sur le plan technique, économique, financier et social afin d'évaluer la viabilité de votre exploitation
 - Un plan d'action pour palier aux difficultés recensées pouvant déboucher sur un plan de restructuration de l'exploitation
- Nous pouvons effectuer un **suivi technico-économique** pendant trois ans, suivant le plan de restructuration

Plus d'infos sur les aides à la relance des exploitations agricoles : www.groupecegara.fr

Documents remis

- Audit de l'exploitation
- Suivi technico-économique annuel

Éléments nécessaires

- Assolement
- État des dettes et des créances
- Grand livre et bilan comptable

Nos atouts

- Une écoute bienveillante
- Un accompagnement personnalisé

	Tarifs non-adhérents	Tarifs adhérents
Audit	Non accessible	1 500 € HT (Aide potentielle de l'État via procédure AREA : 1 500 €)
Suivi sur 3 ans		

Frais de déplacement en sus, à partir de 100 kms

Bénédicte FINET
Conseillère d'entreprise
05 53 64 47 37
contact@groupecegara.fr

Accompagnement sur l'exploitation et dans nos bureaux de Martillac (33) / Marmande (47) ou à distance si besoin

GROUPE Cegara
Conseil et Expertise en Gestion - Analyse et Ressources Agricoles